

AVIS AUX PATIENTS SUR LES PROTHÈSES DE LA HANCHE MÉTAL À MÉTAL

Johnson & Johnson (DePuy) a procédé au rappel volontaire de ses prothèses ASR™ partout dans le monde après celui imposé par un organe de réglementation britannique. La Medicines and Healthcare products Regulatory Agency (MHRA), organe de réglementation britannique responsable des prothèses d'arthroplastie de la hanche, a émis un avertissement à tous les hôpitaux et médecins du Royaume-Uni à l'automne 2010 à la suite de rapports sur les réactions néfastes engendrées par les particules dues à l'usure des prothèses de la hanche métal à métal recensées dans le *British Joint Registry*, l'*Australian Joint Registry* et le *New Zealand Joint Registry*. Cette décision a entraîné le retrait de cette prothèse (ASR™ de DePuy) du marché canadien.

Les organismes suivants agissent de pair pour réagir de façon responsable à la question : la British Orthopaedic Association (BOA), l'Australian Orthopaedic Association (AustOA), la New Zealand Orthopaedic Association (NZOA), la South African Orthopaedic Association (SAOA), l'American Academy of Orthopaedic Surgeons (AAOS), l'American Orthopaedic Association (AOA) et l'Association Canadienne d'Orthopédie (ACO).

Par prothèses métal à métal, on entend toute prothèse installée par arthroplastie totale ou par resurfaçage de la hanche.

Le problème est peu courant; on estime en effet que de 1 à 9 patients sur 1 000 ayant reçu une prothèse métal à métal sont touchés. Comme vous le savez, votre orthopédiste a choisi de vous installer une prothèse métal à métal d'après les résultats publiés, qui montrent que leur usure est très faible. Cette usure très limitée permet généralement au patient de profiter longtemps des effets fructueux de son arthroplastie.

Il semble toutefois que, chez un assez faible pourcentage de patients, des dommages aux tissus mous dans la région de la hanche aient entraîné une douleur importante. On effectue actuellement de nombreuses recherches dans divers centres sur le globe afin d'établir les raisons de ces complications et la façon dont elles se produisent.

En attendant, on peut toutefois donner les conseils suivants :

- Si vous ne ressentez pas de douleur et que vous faites l'objet d'un suivi, il n'y a rien d'autre à faire. Vous continuerez d'être suivi à intervalles réguliers.
- Si vous n'êtes pas certain d'avoir une prothèse métal à métal, communiquez avec l'hôpital où vous avez été opéré ou l'orthopédiste qui a effectué l'intervention pour le confirmer. **La majorité des arthroplasties de la hanche effectuées au Canada ne sont pas faites avec une prothèse métal à métal.**
- Si vous avez une prothèse métal à métal, communiquez avec la clinique orthopédique où vous allez habituellement pour votre suivi ou encore avec le cabinet de votre orthopédiste pour obtenir une évaluation à titre de patient externe. **Il est important de souligner que, si vous avez une prothèse métal à métal, mais que vous n'éprouvez pas de douleurs, les risques de problèmes sont extrêmement faibles.**
- Si vous avez une prothèse métal à métal et que vous êtes préoccupé par ses effets à long terme, nous vous incitons fortement à en discuter avec votre orthopédiste. On

peut remédier à presque toutes les préoccupations grâce à des antécédents médicaux fiables, à un examen physique et à des radiographies de routine.

- **Si vous ressentez de la douleur**, l'Association Canadienne d'Orthopédie recommande de consulter votre orthopédiste. Certains examens peuvent aussi être utiles. C'est votre orthopédiste qui décidera des examens nécessaires en fonction de vos symptômes.

On a avisé tous les orthopédistes du pays qui sont membres de l'ACO du problème. Ces orthopédistes et leurs patients seront avisés par la sous-section de l'arthroplastie de l'ACO et l'ACO comme telle de tout développement dans ce dossier.

Au plaisir de travailler avec vous au maintien en bon état de votre prothèse de la hanche. Si vous présentez des symptômes graves, votre orthopédiste vous aidera à y remédier et à trouver une solution qui vous convient dans un environnement de traitement axé sur le patient.

Ross Leighton, M.D.
Président de l'Association Canadienne d'Orthopédie

James P. McAuley, M.D.
Président de la sous-section de l'arthroplastie de l'Association Canadienne d'Orthopédie

Emil Schemitsch, M.D.
Président élu de l'Association Canadienne d'Orthopédie